

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1176>

# L'école des filles et l'Asile Saint Louis de Verrières. 1863-1944

- Revue N°80 -

Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

*A la fin du XIXe siècle les philanthropes étaient nombreux. Verrières allait bénéficier des générosités du général Nacquart, et s'enrichir d'une école de filles et d'une salle d'asile. Des ménages pauvres allaient en bénéficier ; le CCAS avant l'heure ! Denis Marquet, ancien instituteur du village, nous conte cette page d'histoire.*



En 1862, le général Louis Nacquart veut laisser à Verrières, son village natal, un témoignage durable de son affection.

Le 26 avril 1862, il fait part à la commune de ses intentions. Il se propose de fonder une salle d'asile pour les enfants et d'assurer à cet établissement une dotation suffisante pour rétribuer les deux Soeurs de la Congrégation Saint-Charles de Nancy qui auront pour mission de desservir la salle d'asile et de donner leurs soins aux indigents malades. En même temps, le Général ferait construire à ses frais une école de filles sur un emplacement contigu à la salle d'asile. Il prendrait à sa charge tous les frais qu'entraîneraient les donations, enregistrements, actes notariés, transcriptions.

En retour de cette offre, le Général demande à la commune :

- 1) De lui abandonner la maison d'école actuelle (rue de la Perrière) qu'il s'engage à réparer à ses frais et à consacrer au logement gratuit de deux ou plusieurs ménages pauvres.
- 2) D'assurer à l'institutrice communale un traitement annuel de 400F jugé suffisant si la commune de Verrières demande que l'école des filles soit dirigée par une soeur de la même communauté que celles qui desserviront la salle d'asile.

Le 1er mai 1863, « Le Conseil Municipal, à la lecture des dignes et bienveillantes dispositions où respire toute l'affection de Monsieur Le Général Nacquart pour le pays qui l'a vu naître, ne peut que laisser éclater d'unanimes applaudissements et de s'écrier dans sa juste reconnaissance : les désirs et les volontés de Monsieur Le Général Nacquart sont ses désirs et ses volontés. Le conseil remercie en son nom et en celui de tous les habitants Monsieur Le Général. Il félicite dès maintenant une jeunesse si privilégiée, jeunesse à laquelle on apprendra à bénir, à louer, à exalter celui qui se montre pour elle une seconde providence. »

Le 16 juillet 1863, M. et Mme Nacquart font la donation qui sera acceptée provisoirement le 22 juillet 1863 puis définitivement le 19 mai 1864. Cette donation comprend :

- 1) Une maison estimée à 35 000F, récemment reconstruite à l'usage d'une salle d'asile et d'une école de fille ; cet immeuble d'une vaste proportion est situé dans la Grand 'Rue, au centre du village. La commune en est propriétaire à compter de ce jour et en aura la jouissance le 1er octobre prochain.
- 2) Une somme de 40 000F qu'ils s'obligent à payer à la dite commune dans un délai de 3 ans à partir du jour de l'acceptation définitive et dont le placement aura lieu en rente sur l'état à 3% au nom de la dite commune dont les arrérages serviront à l'entretien des soeurs religieuses dont il sera parlé dans les conditions de la présence donation, lesquelles seront au nombre de 3, dont 2 pour la salle d'asile et une pour l'école des filles et à l'entretien d'une servante. Denis Marquet

*Sources : Registre des délibérations du Conseil municipal de Verrières.*

*Mémoires de la S.A.C.S.A.M. Tome CX, année 1995.*

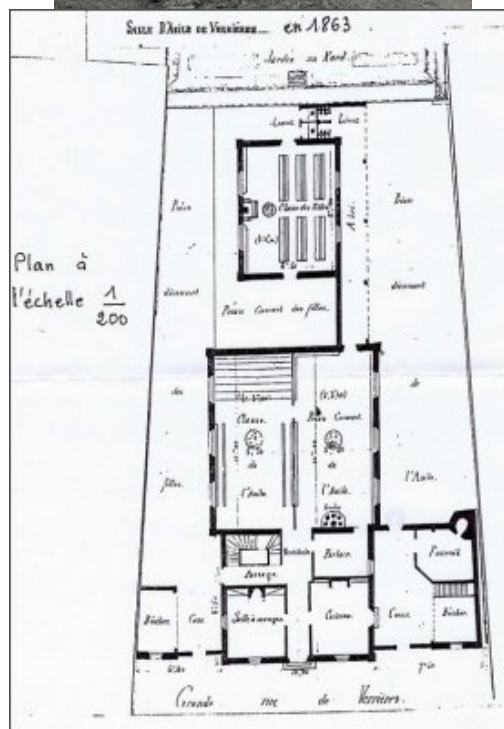
**Liste des institutrices de l'École Libre Saint Louis**

La liste des sœurs d'asile et institutrices de l'école de filles officiel en 1789 mais n'a pas été complétée qu'à partir de 1836. Elle a été dressée principalement à partir des registres d'écrits dans la série T des Archives départementales de la Marne. J'ai signalé également en bleu les sœurs d'inspection ou de substitution qui ont été conservées.

- Marie Pecqueur	- 1799-1842 (7)
- Marie Delbecq	- An II
- Françoise Lecomte	- An II-VIII
- Marie Legrand	- 1836-1840 T 108
- Anne Girardin (Sœur Angélique)	- 1840-1846
- Marie Bouché	- 1846-1847
- Marie-Alexandre Lemaire	- 1847-1850 T 1310
- Adeline Walter	- 1860-1863
- Marie Simonet (Sœur Julie)	- 1863-1864
- Marie Martin (Sœur Françoise)	- 1864-1869 T 1313
- Marie Goussier (Sœur Céline)	- 1869 T 1384
- Vicatou Villeneuve (Sœur Amélie)	- 1869-1871 T 1377
- Marie-Catherine Maury (Sœur Claire)	- 1871-1874 T 1314
- Marie Châlon (Sœur Madeleine)	- 1874-1879 T 1382
- Marie-Anastasia Bouteiller (Sœur Victoire)	- 1879-1881 T 111 et 1331
- Catherine Boiss (Sœur Adélaïde)	- 1881-1894 T 1386
- Marie Denis (Sœur Maxime)	- 1894-1903
- Marie-Louise Maudet (Sœur Geneviève)	- 1903-1902
- Marie Legrand (sœur Angélique substitutive)	- 1903-1903 T 1711
- Augustine Lapine (sœur Angélique substitutive)	- 1903-1908
- Catherine Tassin	- 1908-1921
- Germaine Rigout	- 1921-1923
- Geneviève Carrière	- 1923-1925
- Jeanne Demard	- 1925-1928
- Marianne Arzigu (Mère veuve)	- 1928-1929 8 4, 403
- Gilberte Saint-Croix	- 1928-1941
- Sylviane Lefranc	- 1941-1944

Une salle d'asile, préfiguration d'une école maternelle, a fonctionné de 1863 à 1903 au sein de l'asile libre, avec deux groupes en filles. La liste de ses institutrices est extraite des mêmes fonds d'archives.

- Pauline Excoff (Sœur Adèle)	- 1863-1865 T 1293
- Mélanie Dubois (Sœur Marguerite)	- 1865-1867 T 1298
- Marie Fischer (Sœur Aimée)	- 1867-1869 T 1295
- Mélanie Millier (Sœur Marie-Angélique)	- 1868-1871 T 1318
- Léontine Tessier (Sœur Bernadette)	- 1871-1875 T 1312
- Marie-Hélène Marty (Sœur Célestine)	- 1875-1882 T 1294
- Marguerite Roches (Sœur Thérèse)	- 1882-1902 T 106 et 1293
- Pauline Legrand	- 1903



Les habitants de Verrières et les personnes qui sont déjà allées à la salle des fêtes retrouveront avec plaisir la grande salle et les élèves ont alors rejoint l'école publique. La mairie a racheté les bâtiments en 1976 pour en faire une salle polyvalente.